

**Zeitschrift:** Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =  
Gazetta militare svizzera

**Band:** 72=92 (1926)

**Heft:** 5

**Vereinsnachrichten:** Sektionsberichte

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Gegenden, wo noch keine bestehen, die Gründung von Sektionen an die Hand nehmen. Mag die „Unteroffiziersfrage“ gelöst werden, wie sie wolle, so werden wir dabei niemals die *außerdienstliche Arbeit* entbehren können. Gewiß sollen und wollen wir Offiziere die Unteroffiziere in ihrer freiwilligen Tätigkeit nicht gängeln und bevormunden. Aber gerade wir haben das allergrößte Interesse daran, daß sie lebendig bleibt und sich weiter entwickelt. In dem obenerwähnten Berichte können wir finden, wo wir fördernd und belebend einwirken sollten!

Die Redaktion.

## Totentafel.

Vet.-Major *Albert Scherz*, geb. 1866, T. D., Kdt.-Stellvertreter der Pferdekuranstalt 1, gestorben am 12. April 1926 in Köniz (Moos).

## Commission d'Etudes (Arbeitsausschuss).

La Commission est convoquée pour dimanche, 30 mai 1926 à 10 h. 30 à l'Hotel Schweizerhof à Berne.

Tenue: uniforme.

Ordre du jour: voir rapport de gestion du C. C. Les sections recevront une communication à ce sujet.

Pour le Comité Central: Le Secrétaire:  
Major Bolzani.

## Sektionsberichte.

**Offiziers-Gesellschaft Basel-Stadt.** Die Schluß-Sitzung des Berichtsjahres 1925/26 fand am 20. April statt, in welcher von der Gesellschaft der Jahresbericht des Präsidenten und die Berichte der Subkommissionen, sowie der Kassabericht entgegengenommen und genehmigt wurden. Die Mitgliederzahl erfuhr einen erfreulichen Zuwachs. Im Berichtsjahr wurden 10 Vorträge veranstaltet, wovon 4 von eigenen Mitgliedern gehalten wurden. Ferner arrangierte die Gesellschaft einen Reitkurs, zu welchem ihr die Eidg. Pferderegieanstalt ganz ausgezeichnetes Pferdematerial zur Verfügung stellte, und beteiligte sich in Verbindung mit der Offiziersgesellschaft Baselland an der Organisation des am 24. Januar 1926 in Langenbruck unter Leitung des Kdt. I. R. 21, Herrn Oberstlent. Spinnler, durchgeföhrten Militär-Ski-Patrouillenlaufs der I. Br. 11.

Der Vorstand pro 1926/27 wurde wie folgt bestellt: Präsident: Inf. Major Ed. Zahn, Statthalter: Inf. Hptm. W. Bohny, Schreiber: Inf. Oberlt. H. Gander, Kassier: Art. Leut. U. Iselin, Archivar: Genie-Major Ed. Von der Mühl, Beisitzer: Inf. Oberst H. Renfer, Inf. Hptm. H. de Bary, Inf. Hptm. N. Bischoff, Inf. Oberlt. R. Perzy und Kav. Oberlt. J. J. Plattner. Als Vertreter in den Arbeits-Ausschuß der Schweiz. Offiziergesellschaft wurde gewählt Inf. Major F. Lüssy.

Der Offiziersverein der Stadt Bern hat in der Hauptversammlung vom 7. April den Vorstand für das Vereinsjahr 1926/1927 bestellt wie folgt:

Präsident: Major i/Gst. J. Baltensperger, Bern, St. 3. A. K.; Vizepräsident: Major i/Gst. A. Strüby, Bern, J. Br. 6; I. Sekretär: Hptm. W. Eggenschwiler, Bern, Kdt. III/32; II. Sekretär: Oberlt. W. Rösch, Bern, Adj., Bat. 23; Kassier: Hptm. Q. M. P. Flückiger, Bern, Art. Abt. 4; Archivar: Leutnant K. Oesterle, Bern, Geb. Tg. Kp. 17; Beisitzer: Major M. Sulser, Bern, Kdt. Sch. Bat. 9; Beisitzer: Hptm. i/Gst. K. Kobelt, Bern, J. Br. 17.

**Verwaltungsoffiziersverein des 3. Divisionskreises.** In der gut besuchten Hauptversammlung vom 21. März in Thun hielt Herr Major i/Gst. Müller (Dübendorf) einen mit großem Interesse aufgenommenen Vortrag über die „Einwirkungen der Fliegerwaffe auf die rückwärtigen Dienste“. Der starke Beifall zeigte, daß ihm alle Teilnehmer für die klare Orientierung über die Aktionsmöglichkeiten der jüngsten Waffe, ihre Entwicklung in der Zukunft, sowie für die Erwähnung geeigneter Maßnahmen gegen deren Wirkung dankbar waren.

Der neu gewählte Vorstand konstituierte sich wie folgt: Präsident: Major Hänni, K. K. I.-Br. 7; Vizepräsident: Hptm. Aerni, Kdt. Geb. V. Kp. III/2; Sekretär: Hptm. Rowedder, Kdt. B. Kp. 4; Kassier: Oblt. Haerry, Q.-M. Füs. Bat. 25; Beisitzer: Oberstlt. Rutishauser, Div. K. K. 3; Hptm. Bühl, Q.-M. Feld-Art. Reg. 9.

**Sommerprogramm 1926:** 1. Besichtigung der landwirtschaftlichen Betriebe der Staatsdomänen Witzwil und St. Johannsen. 2. 2 Felddienstübungen. 3. Kurs im Kartenlesen. 4. Kurs im Pistolenchießen. Programmpunkt 1 ist am 24. April durchgeführt worden. Unter der Leitung der Herren Oblt. Kellerhals, Lt. v. Lerber und Direktor Burri (St. Johannsen) sahen und hörten die Teilnehmer viel Lehrreiches.

Der Verein zählt zur Zeit 136 Mitglieder.

**Assemblée des Délégués de la Section Vaudoise, le samedi 20 mars 1926,**  
à 15 h., au Lausanne-Palace, à Lausanne.

Présidence du Colonel Chamorel, Président.

L'appel fait par le Caissier permet de reconnaître la présence de 45 officiers, se répartissant comme suit :

Comité	5 officiers
Délégués des sous-sections	35 "
Délégués des districts	5 "
45 officiers.	

Seules les sous-sections de Vevey et de Morges ne sont pas représentées, de même que les districts d'Aubonne, du Pays-d'Enhaut et de Rolle.

Rapport général. Le Président, conformément aux statuts, lit le rapport général suivant de l'année écoulée:

„Messieurs,

Conformément à l'article 6 du Règlement de la Section Vaudoise, nous vous avons convoqués en Assemblée des délégués et nous venons vous rendre compte de notre activité pendant l'année écoulée.

L'effectif de notre section est actuellement de

86 membres directs payant la cotisation,  
609 " des sous-sections, payant la cotisation, au total  
695 membres contre 714 en 1924.

Les membres des sous-sections se répartissent comme suit : Aigle 20, Broye 40, Gros de Vaud 38, Lausanne 346, Montreux 46, Morges 25, Nyon 16, Ste-Croix 15, Vevey 73, Yverdon-Grandson 10.

Nous nous permettons d'insister auprès des sous-sections pour qu'elles engagent les officiers nouvellement nommés et les confédérés qui viennent s'établir chez nous à entrer dans leur giron.

Nous avons eu connaissance des décès suivants pendant l'année écoulée :  
Colonel de Muralt, à Cannes.  
Major Kratzer, à la Tour-de-Peilz.  
Major J. Berdez, à Lausanne.  
1er Lt. Daccord, Echichens, mort des suites d'un accident d'aviation en service commandé.

Les sous-sections qui auraient d'autres décès à annoncer sont priées de bien vouloir le faire.

Vous êtes invités à vous lever pour honorer leur mémoire . . .

Nous serions obligés aux membres qui apprennent le décès d'un camarade de le communiquer au Secrétaire du Comité Cantonal<sup>1)</sup>. Souvent, les décès ne parviennent à notre connaissance que trop tard.

Les sous-sections ont présenté comme *membres d'honneur* le Colonel Bersier, à Payerne, libéré de service et ayant fait partie pendant 30 ans de la Section Vaudoise.

*L'Assemblée Générale de la Société Suisse des Officiers* s'est réunie à Genève les 13 et 14 juin ; elle a désigné la Section Tessinoise pour former le nouveau Comité Central et s'est occupée de la question des périodiques.

La question de la réorganisation de *l'Instruction Militaire Préparatoire*, réorganisation qui a fait couler beaucoup d'encre déjà et été l'occasion de nombreux rapports, fera l'objet d'une grande réunion des intéressés cet automne, réunion convoquée par le Département Militaire Fédéral et où seront représentés tous les organes qui concourent à l'organisation et à la marche de l'I. M. P.

Le Comité Central nous demande si nous avons de nouveaux vœux à exprimer à ce sujet. Nous avons l'intention de répondre négativement. Nous nous tenons du reste en contact avec le Colonel Blanchod qui dirige, avec succès, l'Instruction Militaire Préparatoire dans le canton. Notre impression très nette est qu'il faut surtout que les prescriptions soient très larges ; le malaise qui existe est plus une question de personnalités que d'organisation. Il ne faut pas oublier que ceux qui s'occupent de l'I. M. P. le font par pur dévouement et que ce qui est possible à Zurich ne l'est pas à Genève. On ne peut agir à Lausanne comme à Bottens ou un autre village de notre compagnie vaudoise. Il faut du tact, de la compréhension des mentalités pour faire fonctionner les groupements divers qui s'occupent de nos futurs soldats. Que l'autorité fédérale se borne à fixer le budget et les buts que l'instruction doit atteindre.

Nous tenons ici à exprimer au Colonel Blanchod et à tous ses collaborateurs nos remerciements pour le travail qu'ils accomplissent.

La *Ligue Patriotique Suisse* déplorant les réductions apportées au budget militaire, veut étudier les économies que l'on pourrait faire dans différents dicastères de notre administration militaire.

Personnellement nous ne voyons pas le résultat pratique d'une consultation du corps des officiers à ce sujet. Nous nous réservons de vous entretenir dans la suite de notre réunion du budget militaire de 1926.

*Notre Assemblée Générale* a eu lieu le 5 juillet à Yverdon ; le Major Bridel nous a fait une démonstration pratique du nouveau fusil-mitrailleur ensuite d'autorisation spéciale du Conseiller Fédéral Scheurer.

La dite démonstration a été suivie d'un dîner à l'Hôtel des Bains et la journée s'est terminée par les courses de chevaux auxquelles les officiers avaient été conviés.

Cette journée a laissé le meilleur souvenir aux participants grâce au dévouement de quelques-uns de nos camarades d'Yverdon.

A cette occasion, nous avions invité les sections de Neuchâtel, Genève et Valais à se faire représenter, et c'est avec grand plaisir que nous avons salué les délégués de ces sections parmi nous. A leur tour, nos camarades nous ont invités à leurs réunions.

1) et ce dernier à nous ! — Red. —

Vous allez entendre les *rapports* de quelques-unes de nos sous-sections ; nous ne nous faisons pas d'illusions sur la possibilité de travail pour plusieurs d'entre elles, les difficultés de toute nature qu'elles rencontrent, pour organiser quelque chose, mais quand même l'apathie naturelle aux Vaudois joue un rôle. Les facilités de transport permettraient de grouper pour une conférence les officiers d'une région.

La section de Lausanne, à l'occasion de conférences d'officiers étrangers, a avisé les autres sous-sections de la chose, en les invitant à y assister. Pour cela, nous lui avons accordé un subside de cent francs.

Il va vous être donné connaissance des *comptes* et du *projet de budget*, projet basé sur une cotisation cantonale de frs. 3.— venant s'ajouter à la fédérale de frs. 2.—

Nous demandons aux caissiers de ne pas attendre le 31 décembre pour envoyer les remboursements, et de verser plus rapidement les cotisations au caissier cantonal.

Nous nous permettons de faire remarquer aux sous-sections que, s'il ne faut pas attendre la dernière minute pour encaisser, il ne faut pas non plus tirer les remboursements avant que la cotisation cantonale soit votée.

A la demande des comités de deux sous-sections, nous avons dû convoquer une assemblée de délégués en novembre dernier pour un fait qui, espérons-le, ne se renouvellera pas.

Nous vous demanderons, Messieurs, après la lecture des comptes qui vous sera faite et le rapport de la section vérificatrice, de bien vouloir nous donner décharge de notre gestion. —

*Comptes.* Le Caissier en donne lecture et le Capitaine Chesseix, au nom de la sous-section d'Yverdon-Grandson, rapporte à ce sujet, proposant à l'assemblée d'adopter ces comptes qu'il a trouvés exacts.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

*Budget.* Il est adopté tel qu'il a été présenté sur la convocation.

*Membres d'honneur.* Monsieur le Colonel Bersier à Payerne est nommé membre d'honneur de la Section Vaudoise.

La sous-section d'Aigle est désignée comme vérificatrice des comptes pour 1926.

*Fixation de l'Assemblée Générale.* Les Délégués laissent le soin au Comité Cantonal d'examiner la question et de fixer le lieu et la date de cette assemblée.

*Propositions individuelles.* La sous-section du *Gros de Vaud* demande une explication au sujet de la cotisation fédérale qui est versée au Comité Central. Ne pourrait-on pas, dit le Lt. Veyre, qui parle en son nom, en réduire le montant ou même l'annuler. Il aimerait savoir ce que fait le Comité Central de tout l'argent qu'il reçoit des sections.<sup>2)</sup>

Le 1<sup>er</sup> Lt. Kaiser qui a été vérificateur des comptes de la Société Suisse avec le Capitaine Peter et le Colonel de Roguin, l'année dernière à Genève, explique que le Comité Central a beaucoup de dépenses. Il existe un Secrétariat permanent et le Journal Militaire absorbe<sup>3)</sup> également une grande partie des contributions. En un mot, il estime que la cotisation ne peut guère être réduite sans porter un préjudice grave à la Société Suisse.

Le Colonel Chamorel, pour ce qui le concerne, estime qu'il serait bon d'arriver à abaisser la cotisation. Beaucoup de jeunes officiers la trouvent trop élevée, et cela les éloigne des sous-sections. Des sections dissidentes sont même en train de se former au pied du Jura dans le but d'échapper à notre forte cotisation. Cet état de choses est regrettable, et il faut absolument lutter contre lui. La seule

<sup>2)</sup> Note de la Rédaction : Nous renvoyons nos lecteurs aux comptes du C. C. genevois publiés dans notre N° 16/1925. Le porte-parole de la sous-section du Gros de Vaud aurait très bien pu puiser là les données qu'il réclamait. C'est même pour cela que la publication a eu lieu !

<sup>3)</sup> Note de la Rédaction : Lire „les trois périodiques militaires absorbent“.

manière est de réduire au minimum possible les dépenses, de façon à diminuer également les cotisations.

Cette question sera encore étudiée par le Comité Cantonal.

Le Colonel Chamorel se demande si l'on ne pourrait pas fixer dorénavant l'Assemblée des Délégués au même jour que l'Assemblée Générale, de manière à éviter des frais de déplacement. La chose sera également à examiner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance officielle est levée à 16 h. 30. —

Après une courte collation, le Colonel Chamorel fait un exposé sur les économies qui pourraient être éventuellement réalisées dans l'Armée Fédérale, question qu'il a examinée sur la demande de la Ligue Patriotique Suisse.

Par une intéressante étude approfondie et détaillée, appuyée tant par le Budget 1926 du Département Militaire Fédéral et le Message du Conseil Fédéral concernant ce budget, que par ses connaissances personnelles comme Conseiller National, le Colonel Chamorel nous montre qu'à son avis, certaines économies pourraient être faites.

Il y a cependant, dans bien des cas, une question d'ordre politique qui entre en jeu lorsqu'il faut sabrer dans telle ou telle fabrique ou telle ou telle place d'armes. La question est délicate, mais à l'étude, et il assure que des hommes compétents s'occupent sérieusement de la chose. Ce n'est pas d'un seul coup qu'on peut réaliser des économies, mais petit à petit.

Le texte de cette conférence fort intéressante sera déposé aux archives de la section.

Le Colonel Victor Perrier remercie vivement le Colonel Chamorel de son exposé et estime, pour sa part, qu'il faut faire attention aux économies à apporter dans le budget de l'armée ; il rappelle que tous les pays environnants sont formidablement armés, et que la Suisse doit se maintenir à la hauteur et ne pas faire de réductions dans son armement et son instruction. Par contre, en ce qui concerne l'habillement et la bureaucratie, des réformes pourraient être étudiées.

D'autres délégués prennent encore la parole à ce sujet.

Puis, la séance est levée à 18 heures.

**„Avia“.** Gesellschaft der Fliegeroffiziere und der Offiziere mit Fliegerpilotenbrevet. Wir entnehmen in der „Aero-Revue“ vom April 1926 veröffentlichten Berichten, daß diese Gesellschaft sich im Sommer 1925 gegründet hat. Sie ist eine Sektion des Schweiz. Aero-Clubs und befaßt sich mit der außer-dienstlichen theoretischen und praktischen Weiterbildung der Militärflieger.

Die Gesellschaft sucht Fühlung mit den „nichtfliegenden“ Offizieren zur Förderung der Zusammenarbeit der Waffen.

Der Vorstand besteht zur Zeit aus den Herren: Major Nabholz-von Grabow, Hilfiken, Präsident; Hptm. i. Gst. Primault, Vizepräsident; Oberlt. Schilling, Sekretär; Lieut. Weiß, Kassier; Hauptleute Meier, Cherbuliez, von Wyttensbach, Coeytaux und Borel, Beisitzer. — Adresse: Uraniastraße 11, Zürich. Als Mitglieder gehören ihr die meisten schweizerischen Flieger- und Beobachteroffiziere an.

**Offiziersgesellschaft Zofingen.** Jahresbericht 1924/25: Vorträge: Herren Oberst i. Gst. Häberlin: „Rückwärtiges“; Oberst W. Buser: „Maschinengewehrfragen“; Oberstlt. E. Bircher: „Das Gefecht bei Ethe“. Unter der Leitung der Herren Oberstlt. Hunkeler, Hptm. Landolt und Oberlt. Th. Lang fand ein gut besuchter Reitkurs statt.

Jahresbericht 1925/26: Vorträge: Herren Oberst Staub, Kreisinstr. 4. Div.: „Die taktische Verwendung der leichten und schweren Maschinengewehre“; Oberstlt. i. Gst. Ruf: „Unsere Motorwagentruppen“ (mit Lichtbildern); Oberst i. Gst. M. Feldmann: „Das Gefecht bei Jaroslawicze am 21. August 1914“; Oberstlt. Bolliger, Zofingen: „Ueber Verwendung und Pflege der Pferde im Militärdienst“. Unter der gleichen, bewährten Leitung wie im Jahr vorher fand wiederum ein gut besuchter Reitkurs statt.

Der Vorstand besteht aus folgenden Herren: Präsident: Hptm. H. Straehl, an Stelle des zum Präsidenten der aarg. Offiziersgesellschaft gewählten Herrn Major R. Schwarz. Mitglieder: Hptm. Wirth, Oberlt. Bruggisser, Oberlt. Theo Lang, alle in Zofingen, und Hptm. Vetter in Reiden.

---

### Fondation Herzog.

Le Conseil d'Administration de la fondation rappelle que les intérêts du fonds sont destinés, en premier lieu, à encourager l'activité volontaire des officiers d'artillerie et reçoivent, en particulier, les applications suivantes:

a) Subsides soit participations aux frais de voyage pour la visite d'armées, de manœuvres, d'établissements militaires étrangers etc.

b) Concours pour l'étude de questions techniques ou tactiques intéressant l'artillerie.

c) Secours à des membres invalides du corps d'instruction de l'artillerie.

Les demandes de ces subsides pour l'année 1926 devront être adressées, avant le 30 septembre, à *M. le Colonel van Berchem*, Crans, par Céliney. Celui-ci acceptera aussi avec reconnaissance les dons volontaires en faveur de la fondation.

---

### Sommaire de la Revue Militaire Suisse.

No. 4 — avril 1926.

- I. Au Maroc. Opérations du groupement léger de l'Est pendant le mois d'octobre 1925, par Menue.
  - II. Quelques notes sur le plan de feux dans la défensive, par le capitaine Montfort.
  - III. Journal de marche du R. I. R. allemand No. 15. (Fin).
  - IV. Chroniques suisse, française.
  - V. Bulletin bibliographique. Lectures d'histoire. Divers.
- 

### Literatur.

„Württembergs Heer im Weltkrieg.“ Heft 19. „Feldverwaltung, Etappe und Ersatzformationen im Weltkrieg 1914—18.“ Von A. v. Haldenang. Bergers Literar. Büro und Verlagsanstalt, Stuttgart 1925.

Ein neu ernannter Heeres-Einheits-Kommandant unseres Landes hat dieses Heft 19 aus der reichhaltigen Sammlung „Württembergs Heer im Weltkrieg“ als eine der wertvollsten Beiträge zur neuen Kriegsliteratur bezeichnet. Man wird diesem Urteil nach eingehendem Studium des Buches in vollem Umfange bestimmen können.